Le cadre institutionnel

a) Rôle des conseils de cycle entre enseignants concernés :

- parler, échanger sur les élèves de Grande Section qui vont passer au Cours Préparatoire et notamment les élèves à besoins particuliers (difficultés scolaires, PAI,...),
- permettre d'organiser les classes, pour mettre en place des activités entre les deux classes au niveau des élèves,
- échanger sur les élèves déjà scolarisés au CP (s'il y a besoin de revenir sur des élèves en difficulté, bilan, pistes de travail, réajustements éventuels).

b) <u>Le projet d'école</u>

BO n°3 du 19 juin 2008 : Les programmes 2008 mettent l'accent sur l'intégration de la liaison GS/CP dans les projets d'école.

« Le projet d'école est le moyen de garantir la continuité nécessaire entre l'école maternelle et l'école élémentaire dont la grande section, classe de l'école maternelle mais aussi première année des apprentissages fondamentaux, est la charnière. »